



Mercredi 24.05.17 | 50^e année | N° 16

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09



L'édito

Fabio Bongiovanni

Les moyens d'agir

Qu'il faille agir en se retirant: voilà qui peut sembler paradoxal. Pourtant, en quittant le groupe de travail sur les hôpitaux, la Ville de Neuchâtel veut envoyer un signal clair au Canton qui, après l'échec en votation de son projet hospitalier, tente de se défaire de ses responsabilités sur les communes.

Une semaine après le non au Transrun, en septembre 2012, le Conseil d'Etat avait immédiatement relancé le dossier. Il s'agissait de présenter rapidement un projet à la Berne fédérale afin de trouver un nouveau financement. Or, dans le dossier hospitalier, nous craignons que ce soient les communes, une fois encore, qui doivent éponger d'éventuels coûts supplémentaires.

La contribution de la Ville de Neuchâtel à la péréquation a oscillé ces trois dernières années entre 11 et 19 millions de francs par an. C'est un montant très important, compte tenu des nombreuses charges de centre qu'elle doit assumer, d'autant que l'harmonisation des impôts entre canton et communes a entraîné un fort recul, pour la Ville, des rentrées fiscales provenant des personnes morales. Un recul qu'aurait partiellement compensé l'harmonisation de l'impôt des frontaliers, comme le projet le prévoyait au départ. Mais cette dernière étape a été repoussée aux calendes grecques. Coût annuel pour la Ville: quatre millions. Et c'est sans compter les autres charges que le canton reporte sur les communes dans le cadre des mesures de redressement de ses finances.

Capitale cantonale, la Ville a un rôle important à jouer au sein de l'agglomération, en investissant dans des projets bénéficiant à l'ensemble de celle-ci, que ce soit dans le domaine des transports, de la culture ou du développement urbanistique. Lui laisser ses moyens d'agir, c'est lui permettre aussi de donner un signal positif, tant auprès de ses habitant-e-s que dans le reste du canton et à l'extérieur. Mais il faut que chacun assume ses responsabilités.

Président du Conseil communal



A l'occasion de ses 10 ans, le stade de la Maladière accueille la Nati pour un match contre la Biélorussie. • Photomontage: Stefano Iori

La Nati débarque à Neuchâtel

L'équipe nationale de football a pris ses quartiers à Neuchâtel en début de semaine. Les hommes de Vladimir Petković en découdront avec la Biélorussie jeudi 1^{er} juin à 20h45 au stade de la Maladière, qui fête ses dix ans. D'ici le grand soir, la population neuchâteloise aura l'opportunité d'assister aux entraînements publics de la Nati du 24 au 30 mai.

«Au nom de la Ville de Neuchâtel je me réjouis beaucoup de cet événement sportif, émotionnel, rassembleur, qui prend place dans un stade comble, puisqu'à l'heure actuelle plus de 9'200 places sur 11'500 ont déjà été réservées. Ce sera un moment marquant pour cette infrastructure qui fête ses dix ans cette année»,

déclare Thomas Facchinetti, conseiller communal en charge des Sports. Un événement historique: il aura fallu attendre 26 ans pour revoir la Nati à Neuchâtel. Son dernier passage remonte au 3 avril 1991 lors d'un match contre la Roumanie.

Entraînements publics

En attendant la rencontre contre la Biélorussie, d'autres réjouissances sont prévues à l'attention des Neuchâteloises et Neuchâtelois: les joueurs de la Nati chausseront leurs crampons pour se préparer sur la pelouse de la Maladière. Ouverts au public, les entraînements sont accessibles gratuitement et limités au secteur C (nord). Ils se dérouleront mercredi 24 mai de 17h à 18h, jeudi 25 et vendredi 26 mai entre

10h et 12h ainsi que mardi 30 mai de 16h30 à 18h. Le match international qui opposera la Suisse à la Biélorussie fait office de préparation en vue des matchs de qualification pour la Coupe du monde de football 2018 de la Fifa.

Trafic perturbé

Au vu de l'envergure de la manifestation du 1^{er} juin, la circulation risque d'être perturbée aux abords du quartier de la Maladière. Il est vivement conseillé de se rendre au stade en transports publics. En effet, le parking de la Maladière sera vite saturé en raison des places réservées pour les partenaires et par l'usage normal des clients du centre commercial un jeudi de nocturnes. **Infos et billetterie sur www.football.ch**



Les centrales hydroélectriques du Seyon et de la Serrière ouvriront leurs portes au public.



Neuchâtel veut lutter contre les vitrines vides au centre-ville par une politique incitative.



Rencontre avec Denys Kissling, l'un des trois chauffeurs du petit train touristique.



MARSHALL
LANGUAGE STUDIES
SEJOURS LINGUISTIQUES

Vous souhaitez partir quelques mois en séjour linguistique à l'étranger ?

Mme Marshall Cyrille vous conseille gratuitement lors d'un entretien

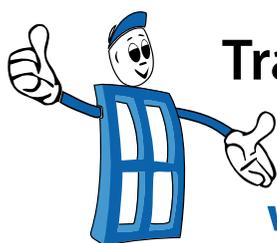
Ch. des Jordils 3a - 2016 Cortaillod - Tél. 032 841 55 78 - info@mlstudies.ch - www.mlstudies.ch

swiss made



GINDRAUX

Fenôtrier[®]



Tradition & Qualité

ans
110

www.gindraux.ch


Hôpitaux neuchâtelois

La Ville quitte le groupe de travail

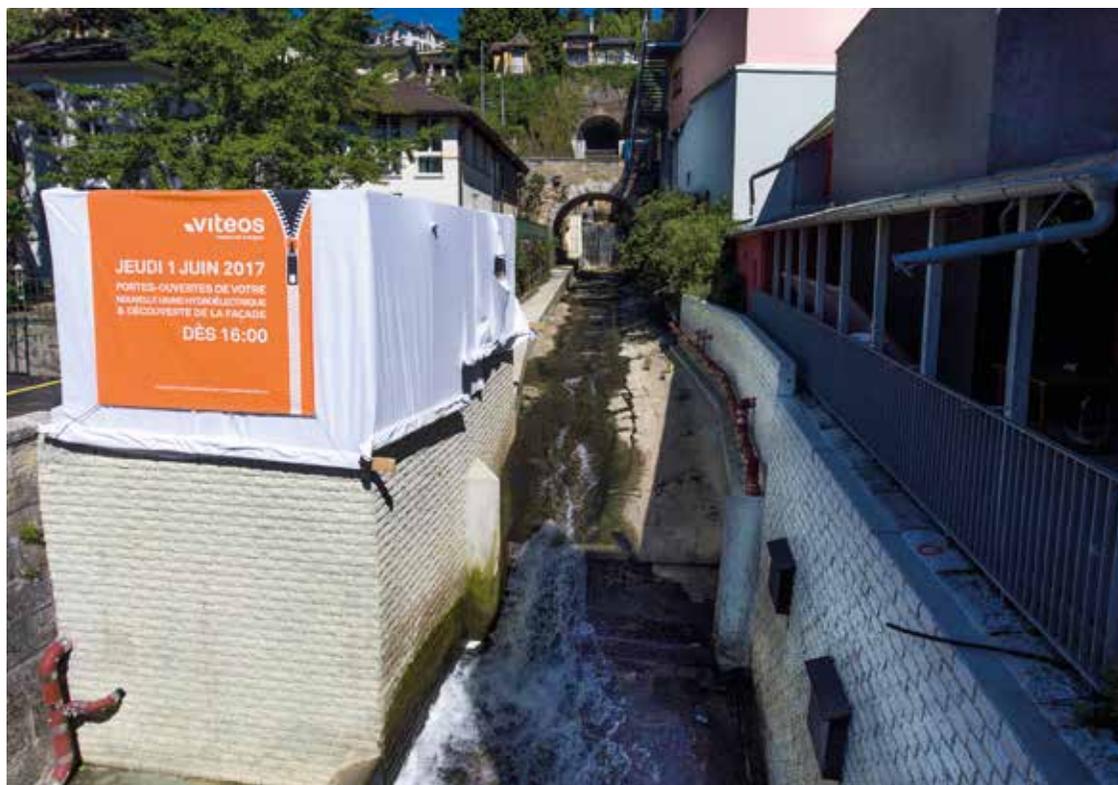
La Ville de Neuchâtel se retire du groupe de travail chargé d'étudier la mise en oeuvre de l'initiative dite «H+H». Le Conseil communal estime que le processus mis en place et les compétences de ce groupe sont inadaptés aux tâches qui lui ont été confiées. Il déplore que le Conseil d'Etat ne préside pas le groupe de travail et se décharge de ses responsabilités sur les communes.

Le 19 avril dernier, le Conseil d'Etat décidait de constituer un groupe de travail chargé d'étudier les voies et moyens de mise en oeuvre de l'initiative «Pour deux hôpitaux sûrs, autonomes et complémentaires (initiative H+H)». Ce groupe de travail est composé de 15 personnes, en majeure partie des politiciens, représentants d'autorités communales. Le corps médical de l'Hôpital neuchâtelois n'y est pas associé à part entière. Et le Conseil d'Etat en est absent.

Après avoir participé, dans un esprit constructif et de dialogue, aux premières séances de ce groupe de travail, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel est arrivé à la conclusion que tant les compétences que le mode de fonctionnement de ce groupe ne sont pas adaptés aux tâches qui lui ont été confiées. Les autorités de la Ville de Neuchâtel regrettent avant tout que le Conseil d'Etat ne préside pas aux travaux du groupe de travail. Elles estiment en effet qu'il appartient au gouvernement cantonal d'assurer le pilotage de ce dossier capital pour l'avenir du canton. Par ailleurs, le groupe de travail doit élaborer des propositions concrètes concernant la gouvernance, l'organisation et la répartition des missions hospitalières, dans un délai très court. Des tâches complexes et spécialisées qui nécessiteraient le travail intensif d'un groupe d'experts.

Esprit d'ouverture

Le Conseil communal reste cependant prêt à s'engager dans la recherche de solutions dans le respect des résultats du vote du 12 février, mais dans le cadre des compétences de la Ville. Il examinera avec la plus grande attention les conclusions auxquelles aboutira le groupe de travail et se positionnera en prenant en compte la sécurité sanitaire de toute la population desservie par l'HNe.


Les nouvelles centrales hydroélectriques du Seyon et de la Serrière ouvrent leurs portes au public


En service depuis décembre, la nouvelle centrale hydroélectrique du Seyon produit l'équivalent de la consommation annuelle de 160 ménages. • Photo: Stefano Iori

L'électricité au fil de l'eau

Elles transforment l'or bleu en courant vert, et ce, en pleine ville de Neuchâtel. En fonction depuis décembre dernier après plus d'un an de travaux, les nouvelles centrales hydroélectriques du Seyon et de la Serrière ouvriront jeudi prochain leurs portes au public, de 16h à 20h. Une occasion rare de découvrir de l'intérieur ces deux installations, qui constituent la preuve que d'ambitieux projets hydroélectriques peuvent être menés en milieu urbain, souligne Viteos.

Alors que le peuple suisse a accepté dimanche à 58% un virage vers une sortie du nucléaire, les centrales hydroélectriques du Seyon et de la Serrière apportent une modeste pierre à l'édifice en produisant une énergie 100% renouvelable et régionale, équivalent à la consommation annuelle d'environ 1'400 ménages. Cela représente quelque 5 gigawattheures par an ou près de 10% de la production hydraulique de Viteos dans le canton, chiffre Remigio Pian, directeur du département énergies et produits de l'entreprise.

Le gros provient des gorges de l'Areuse, mais d'autres cours d'eau

sont également exploités. Face au défi du tournant énergétique, Viteos entend, d'une part, «améliorer le potentiel» des centrales hydrauliques existantes, mais aussi «développer tout ce qui permet d'augmenter la part des énergies renouvelables régionales, en tenant compte des contraintes écologiques», explique Remigio Pian.

Une «micro» centrale sur le Seyon

C'est ainsi que Viteos a entrepris la construction, en août 2015, d'une toute nouvelle installation qui turbine les eaux du Seyon peu avant que la rivière ne se jette dans le lac de Neuchâtel, près de la Case à chocs. Une centrale dite de microturbinage, qui permet tout de même de produire l'équivalent de la consommation d'électricité de 160 ménages. C'est autant que les 3'000 panneaux photovoltaïques qui couvrent le toit du stade de la Maladière, souligne Viteos, qui a investi plus de deux millions de francs dans cette installation. Pour achever de la fondre dans le paysage urbain, sa façade a été ornée d'une fresque réalisée par des élèves de l'Académie de Meuron, qui sera dévoilée lors de l'inauguration officielle jeudi prochain.

Trois en un à Serrières

Dans le vallon de la Serrière, Viteos a réussi à augmenter d'un tiers sa production de courant vert en offrant un coup de jeune à la centrale hydroélectrique la plus en aval et en regroupant tout sous son toit. Les deux autres installations ont été démantelées. Equipée de deux turbines flambant neuves, la nouvelle centrale produit quelque 4,4 gigawattheures par an, soit l'équivalent de la consommation de 1'250 ménages ou de plus de la moitié des habitants du quartier.

Les travaux ont représenté un «réel défi» en termes de génie civil, puisqu'il a fallu creuser dans les ruelles étroites du vieux Serrières pour poser une conduite forcée de plus de 500 mètres. Devisé à 10 millions de francs, ce chantier de grande envergure a également permis de remettre à découvert une partie de la rivière en amont et de laisser la nature reprendre ses droits. A noter que la force de la Serrière est utilisée depuis des siècles: une scierie était déjà installée dans le vallon en 1353.

Portes ouvertes: jeudi 1^{er} juin de 16h à 20h. La centrale du Seyon se situe près de la Case à chocs; celle de la Serrière à la rue Martenet, en face de la Tarterie du Littoral.



Des musiciens et artistes de rue du monde entier charmeront la zone piétonne du 8 au 12 août

Le Buskers s'étend au Temple du Bas

Des chants polyphoniques géorgiens, du swing manouche, un piano monté sur un triporteur, un groupe de cumbia, un spectacle de claquettes, de la musique traditionnelle mongole: la 28^e édition du Buskers Festival se tiendra du 8 au 12 août prochain à Neuchâtel, pour un voyage musical aux quatre coins du globe. Durant ces cinq jours, une vingtaine de groupes se produiront dans les rues de la ville, mais aussi au Temple du Bas.

En péril après deux éditions pluvieuses, le Buskers est parvenu à renflouer ses caisses l'an dernier, grâce à une météo clémente mais aussi grâce à des coups de pouce spontanés, de l'imprimeur du programme notamment. «On est encore à découvert, mais on a réussi à amortir une bonne partie des pertes», se félicite l'organisateur du festival, Georges Grillon. Les efforts menés par les Amis du Buskers pour constituer une assurance pluie au festival ont par ailleurs porté leurs fruits puisqu'entre le financement participatif lancé sur internet et les recherches de fonds effectuées, les



Venu «en off» l'an dernier, Super Cumbia y la liga de la Alegría est l'un des vingt groupes à l'affiche du Buskers 2017. • Photo: archives

30'000 francs visés sont en passe d'être réunis.

Quelques places assises

C'est ainsi avec une sérénité retrouvée que le Buskers aborde cette 28^e édition, qui verra une nouveauté au niveau d'un des emplacements. Les musiciens ne joueront plus derrière le Temple du Bas, mais à l'intérieur de l'édifice, l'entrée se faisant par la porte nord. Depuis les travaux aux Armourins, «on s'est aperçu que cet emplacement ne fon-

ctionnait plus», explique Georges Grillon. Le lieu était boudé par le public et ne convenait pas non plus aux musiciens, en raison des interférences sonores avec les groupes qui se produisent derrière l'Hôtel de Ville. Le festival a alors décidé d'utiliser pleinement le Temple du Bas, qui servait jusqu'ici de solution de repli en cas de pluie, avec le péristyle de l'Hôtel de Ville et la Maison du Concert. «Cela nous permet aussi d'offrir des places assises au public», note Georges Grillon.

De la Russie à l'Italie

Côté programmation, le Buskers nous transportera cette année en Géorgie avec un groupe de chants liturgiques polyphoniques, mais aussi en Mongolie, en Russie ou en Italie avec le Gruppo Emiliano, quatre chanteurs et musiciens qui revisitent avec humour le folklore de leur région. Il y aura également de la musique créole, calypso et vaudou, du swing manouche, du flamenco, de la cumbia latino-américaine, de la musique balkanique «post-apocalyptique», du jazz et même de l'opéra, derrière un piano monté sur un triporteur.

Voilà pour la musique pure. Mais le Buskers 2017, c'est aussi deux crieuses

publiques venues de France, un numéro de claquettes clownesque, un improbable duo formé d'un Anglais flegmatique et d'un athlète kirghize, ainsi que deux spectacles de théâtre de rue, entre masques et marionnettes. Sans oublier la Cour des contes devant les Galeries Marval, avec des histoires venues notamment de Côte d'Ivoire. (ab)

Programme complet: www.buskersfestival.ch



Agenda culturel

Galleries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN (esplanade Léopold-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h. www.mahn.ch. *Exposition* «Transitions. La photographie dans le canton de Neuchâtel 1840-1970», jusqu'au 15.10. *Conférence*, «Homo photographicus», par Nathalie Herschdorfer, je 01.06, 18h30. *Concert du Ruckers*, par Estefania Casanovas i Vilar et Octavio Brodziak, ma 06.06, 12h15.

Galleries de l'histoire, antenne du MAHN (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Musée d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch.

Exposition «Manger, la mécanique du ventre», jusqu'au 26.11. *Main à la pâte!* «Les délices de la cuisine végétale crue», ma 06.06, de 18h à 22h, inscriptions: mieldesapins@gmail.com. *Des films qui font saliver*, «Tampopo», suivi d'un repas japonais, je 08.06, de 18h30 à 22h, auditoire, inscriptions: info.museum@unine.ch.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'à fin 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses animations. www.men.ch.

Conférence, «Armand Schulthess et son jardin encyclopédique fabuleux», par Lucienne Peiry, je. 01.06, 20h15, auditoire. *Exposition photographique*, «New Farmers», de Byron Darby, vernissage, ma 06.06, 18h. *Table ronde*, «Les nouveaux paysans d'hier et d'au-

jourd'hui», avec F. Cuche, H. Ernst et D. Bichsel, ma 06.06, 19h30.

Jardin botanique de Neuchâtel (Peruis-du-Sault 58), ouverture 7j./7, de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch. Dans le Parc, *exposition permanente* «Terre d'outils». *Les dimanches «Café-tartines»* au Jardin, durant toute l'année 2017. *«Le jardin en pots, à la conquête des balcons et terrasses»*, me 31.05 de 18h à 20h, inscription obligatoire au 032 718 23 50 ou jardin.botanique@unine.ch. *Visites guidées*, «Là-haut sur la montagne», di 04.06, de 11h à 12h; «Des outils et des simples», di 04.06, de 15h à 16h.

Atelier des musées

Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

MAHN

• «Focus!», atelier 4 à 6 ans en duo, me 31.05, de 14h à 15h30, atelier ados dès 11 ans, me 07.06, de 14h à 16h.

Jardin botanique

• «Les petites bêtes de l'étang», atelier 7 à 10 ans, me 31.05, de 13h30 à 15h.

Divers

Lundi des mots, «Rencontre avec Anne Monnier», monographie d'une vie, lu 29.05, 18h30, Galerie YD, rue Fleury 6.

Salon du Bleu Café (fbg du Lac 27), je 01.06, 20h, «Construire un feu», nouvelle de Jack London, lecture musicale par Lucienne Serex et Nicolas Soguel; ve 02.06, 21h, Bovet-Scheuber Quartet Jazz.

Bar King (rue du Seyon 38), ma 30.05, 20h45, Cousin Marvin; sa 02.06, 22h30, Jawel.

King du Lac (port de Neuchâtel), me 31.05, 20h30, Jam «Jazz-Grove» Night; ve 03.06, Kaptain Kaputt (au Bar King en cas de mauvais temps).


L'actualité culturelle

Festival des Chambristes

Les Chambristes investissent le Temple du Bas à l'occasion de leur 9^e Festival. Pour l'occasion, ils invitent le grand pianiste Giovanni Bellucci, qui interprétera du Liszt, mais aussi deux grands concertos accompagnés par Les Chambristes dans des versions de chambre: le premier de Chopin et le quatrième de Beethoven. Le célèbre violoniste suisse Alexandre Dubach sera également de la partie. Il jouera le magnifique *Poème* de Chausson et interprétera avec Les Chambristes le premier quatuor de Fauré avec piano. Enfin, la jeune pianiste Marie Carrière laissera parler la fraîcheur de ses 16 ans dans le très virtuose deuxième concerto de Camille Saint-Saëns. Comme de coutume, Les Chambristes ont aussi commandé des pièces à des compositeurs actuels, dont René Koering et Juliusz Karcz. Un moment de fête et de convivialité à ne pas manquer!

Festival des Chambristes: les 3, 4 et 5 juin à 19h au Temple du Bas.

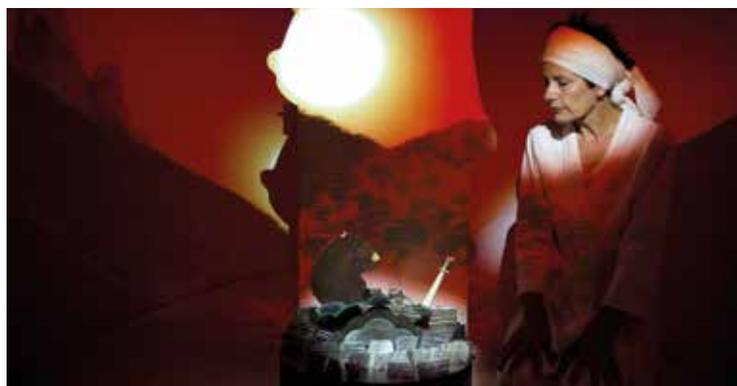
Entrée libre, collecte. Infos sur www.leschambristes.ch

Le Camion à histoires

Le Théâtre du Passage sort de ses murs et part à la rencontre des petits Neuchâtelois le long du Littoral avec un spectacle de théâtre ambulant de Davide Cali. Le Camion à histoires embarquera ses petits passagers dans un conte où un ours est rattrapé par les mauvais tours qu'il a joués dans

la nature. Dans un décor de forêt aux agréables effluves, une comédienne aborde subtilement les thèmes du respect de l'environnement et de la conscience d'autrui. Incitant chacun à réfléchir aux conséquences de ses actes, elle conte les mésaventures d'un ours impulsif et prête vie à de nombreux personnages dans une scénographie particulièrement astucieuse.

«Lours qui avait une épée»: dimanche 4 et lundi 5 juin à 14h30, 16h et 17h30 dans la cour intérieure



du Passage, fbg de l'Hôpital 19b. Gûter offert avant les représentations. Infos et billetterie sur www.theatredupassage.ch

Festival de musique latine

Pour célébrer son 5^e anniversaire, l'association Ibaté organise un festival coloré de musique latine. L'occasion de fêter et de danser dans une atmosphère exotique et chaleureuse. Trois groupes musicaux et plusieurs DJ's occuperont la scène du manège de Colombier. Flamenco, salsa cubaine et un concert du groupe I Skarbonari raviront les oreilles et les yeux du public. En cinq ans d'existence, Ibaté a produit une foule de concerts et de spectacles de musiques du monde en ville de Neuchâtel. Pourvu que ça continue!

«Ibaté Festival»: samedi 27 mai à 19h au manège de Colombier. Infos sur www.imate.ch et billetterie online sur www.monbillet.ch

 **La compagnie Nimbu présente «Muskaan», une fusion entre danse indienne, mime et conte**

Bollywood rencontre Dimitri

Après «Gulzaar», la compagnie Nimbu nous fait rêver avec «Muskaan», une création qui mêle la grâce de la danse indienne à la poésie du mime, dans une fusion entre Orient et Occident. C'est ce dimanche au Théâtre du Passage.

«J'avais envie d'apporter un peu d'humour à la danse indienne. En hindi, «muskaan» signifie sourire», explique la jeune danseuse neuchâteloise d'origine indienne Annjali Shah, qui s'est entourée pour cette création de Fiona Caroll, une comédienne formée à l'art du mime sur les bancs de l'école du regretté clown Dimitri.

Décrocher la lune

Entre conte, danse traditionnelle kathak, mime et marionnettes, le spectacle raconte l'histoire d'Arlechinnna, une jeune clown vénitienne qui, par une claire et belle nuit, s'en va décrocher la lune pour mieux la peindre. Mais au matin, le bel astre a disparu.... C'est la magicienne Falguna qui s'en est emparé, elle qui cherchait comme toutes les nuits à mélanger une potion magique de rayons de lune pour guérir de sa solitude. Grâce à l'aide du prince farceur indien Krishna, Arlechinnna découvrira le pot



Dans «Muskaan», Fiona Caroll et Annjali Shah se disputent la lune. • Photo: sp

aux roses et débusquera la voleuse jusqu'en Inde, bien décidée à replacer la lune dans le ciel.

Piano et tabla

«Muskaan» sera précédé d'une courte pièce chorégraphique de Cloé Lehmann, qui verra la rencontre d'une danseuse kathak, d'un pianiste et d'un joueur de tabla, dans une approche contemporaine de la danse et musique classique indiennes. Fondée l'an dernier par Annjali Shah, Cloé Lehmann et Héloïse Marcacci,

la compagnie Nimbu s'est fixé l'objectif de faire découvrir la danse kathak dans des spectacles accessibles à un public occidental. Pour ce faire, elle mêle l'essence de cet art traditionnel du Nord de l'Inde avec la danse contemporaine, le conte ou l'esthétique des films de Bollywood. (ab)

«Tin» & «Muskaan»: dimanche 28 mai à 17 heures dans la petite salle du Théâtre du Passage. Réservation: 032 717 79 07 ou www.theatredupassage.ch



Chronique culturelle

Putain de paradis

Cent shekels! C'est le prix que le vieil Hoyamer accepte finalement de payer à Kokotska, la prostituée, pour un moment de plaisir à l'occasion de ses 70 ans. Encore vert dans sa tête, le pépé râleur n'a cependant plus les moyens physiques de ses ambitions et doit se réfugier dans le rêve. Alors, faute de petite mort, quand finit par arriver la vraie, c'est dans un paradis de style hollywoodien au cœur de l'Ohio habité par une putain d'actrice inaccessible que pénètre enfin le SDF désabusé, volé par son propre fils et le monde entier... Comment faire un bon spectacle? Prendre des comédiens talentueux, l'immense Jean-Pierre Gos, Zina Balmer et Yves Jenni par exemple. Leur ajouter un metteur en scène inventif, à l'instar de Benjamin Knobil, et bien éclairer le tout. Mais cela ne suffira pas! Pour que la mayonnaise prenne, il faut aussi un texte qui tienne la route et dise quelque chose. En ce sens, «La putain de l'Ohio» du dramaturge israélien Hanokh Levin – trop tôt disparu – vu dimanche au Théâtre Tumulte est exemplaire. Un magnifique spectacle qui mérite une longue tournée!

Patrice Neuenschwander



SPINEDI SA

Administrateur

Hubscher Urs Maitre Maçon dipl.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

Maçonnerie - Béton armé - Travaux publics

Terrassements - Aménagements extérieurs

Carrelage - Forages

Rochettes 7a CH-2016 CORTAILLOD

Tél. 032 842 14 28 - Fax 032 842 30 64 - www.spinedi.ch

Depuis 1946 au service de la construction

Une équipe à votre service !



imprimerie
messeiller sa

Route des Falaises 94

2006 Neuchâtel

Tél. 032 725 12 96

Fax 032 724 19 37

www.messeiller.ch



La chronique « Terre d'outils »

Une baguette magique ?



Blaise Mulhauser

Parmi les outils simples, créés à partir de morceaux de végétaux, il en est un qui renferme une bonne part de mystère : la baguette de sourcier. Logiquement, pour qui souhaite s'établir dans une région pauvre en eau, la recherche d'une source ou d'un réseau hydrique souterrain est une nécessité. Le sourcier est alors d'une aide aussi précieuse qu'inexplicable. Muni d'un outil rudimentaire, une baguette en Y taillée dans un rameau de noisetier (appelé aussi coudrier), il avance à la recherche du liquide précieux. Chaque branche du Y est tenue fermement dans la paume de la main. Le sourcier laisse toutefois la baguette en équilibre instable. Celle-ci se lève ou s'abaisse nettement lorsqu'une présence d'eau est décelée dans le sol.

Un outil mit à l'index

Objet de divination dans l'Antiquité, la baguette est devenue utilitaire dès le XV^e siècle. Comme souvent dans l'Histoire, l'inexplicable



Baguette de sourcier en coudrier. Collection du Jardin botanique de Neuchâtel. • Photo : Marc Juillard, JBN

est source de persécution. En 1517, Luther dénonce l'usage de baguettes pour rechercher des sources, car elle est contraire aux commandements de Dieu. Aucune explication scientifique n'est donnée à ce phénomène tellurique liant l'eau, le bois et l'homme. Son efficacité est encore sujette à caution par le monde scientifique qui la considère comme le

plus pur fruit du hasard. Pourtant l'outil est toujours utilisé de nos jours, les tiges de cuivre ayant remplacé la branche de coudrier.

A fabriquer soi-même

Pour construire une baguette de sourcier, pas besoin d'attendre la lune montante ni de sortir à minuit un soir de pleine lune. C'est simplement la

souplesse du bois qui est recherchée. On la trouve chez un jeune noisetier dont les branches n'ont que quelques années. La base du Y est courte, les branches ouvertes selon un angle de 66° environ, doivent être de même épaisseur et de même longueur ; environ 50 cm pour bien être prises dans les mains.

B.M.



Une semaine, un sport



Agés ici de 10 à 14 ans, les juniors sont en pleine préparation des interclubs qui démarrent en juin. • Photo : Stefano Iori

Les enfants de la balle

Vous faire découvrir la richesse de l'offre des clubs sportifs actifs à Neuchâtel : c'est objectif de notre chronique « Une semaine, un sport », qui vous présente cette semaine le club de tennis des Cadolles, plus que centenaire puisque fondé en 1894, et en particulier ses juniors, qui sont environ 250 à manier coup droit et revers sur les hauts de Neuchâtel. Encadrées ici par les entraîneurs Adrian Grampray et Luciano Benincasa, les équipes sont en pleine préparation des interclubs juniors, qui démarrent en juin. Les juniors s'entraînent entre une et quatre fois par semaine. Oui, quand même ! Plus d'infos sur www.ct.neuchatel.ch

Vous souhaitez que votre club sportif soit présenté dans cette chronique ? Facile : un courriel à communication.ville@ne.ch



Neuchâtel veut valoriser davantage le commerce

Une ville attractive qui innove et se ren

Tandis que le 40^e anniversaire de la zone piétonne approche, la Ville de Neuchâtel continue d'agir avec détermination pour renforcer l'attractivité de son centre-ville. D'une part, en multipliant les animations, embellissements et conditions propices à la qualité de vie. De l'autre, en consolidant sa politique immobilière et foncière par la préparation d'un dispositif d'incitation à la remise en location rapide et de valorisation des vitrines. Un rapport sera soumis au Conseil général cet automne.

Dynamiser le centre-ville de Neuchâtel? La tâche pourrait sembler aisée, tant ses atouts sautent aux yeux: sa beauté architecturale, la diversité de ses enseignes,

un cadre de vie général très agréable. Toutefois, comme toutes les villes, Neuchâtel doit faire face aux défis du temps, et en premier lieu à l'augmentation du tourisme d'achat lié au franc fort, à la concurrence des centres commerciaux périphériques et des achats en ligne.

Nouvelles enseignes

Dès 2013, la Ville a pris des mesures pour faire de Neuchâtel une cité attractive, au travers de cinq axes stratégiques: renforcer l'accessibilité, embellir le centre-ville, bien achalander, animer le centre-ville et coordonner les relations entre partenaires. «La ville doit évoluer, innover sans cesse. Pour cela notre centre-ville doit être aussi attractif que possible,

et j'en appelle à tous les acteurs économiques, culturels et sociaux sans oublier la population pour se fédérer autour d'une vision commune, afin de positionner Neuchâtel de manière exemplaire d'ici à 2019, année des 40 ans de la zone piétonne», a déclaré Olivier Arni, directeur communal de l'Economie. Ce n'est pas un hasard si la conférence de presse se tenait à La Boissonnerie, nouveau bar à tapas de la rue du Neubourg: les enseignes se renouvellent en ville, qu'il s'agisse de restaurants, de magasins de musique, de chocolat ou d'alimentation: 17 ouvertures depuis fin 2013 témoignent de cette vitalité.

Objectif zéro vitrines vides

La Ville travaille d'arrache-pied pour renforcer la diversité de l'offre, soutenir le tissu économique et veiller, de manière coordonnée, à ce que les loyers commerciaux ne prennent pas l'ascenseur. «Notre objectif, c'est zéro vitrines vides», a indiqué Olivier Arni, précisant que sur 420 surfaces commerciales avec vitrine au centre-ville, une dizaine d'entre elles sont actuellement vacantes, soit 2,4%.

C'est pourquoi une fonction de délégué à l'Immobilier et au logement a été créée début avril, avec pour but de renforcer la qualité et la diversité de l'offre commerciale au centre-ville, de recenser les surfaces commerciales vacantes, d'être en contact avec les propriétaires, les acteurs économiques et les gérances immobilières et de favoriser la

relocation dans la limite usuelle des prix du marché. Jean-Michel Ischer, titulaire du nouveau poste, dépend directement de la direction de l'Economie et travaille en étroite collaboration avec Jean-Marc Boerlin, délégué au centre-ville.

Dans le même registre, la direction de l'Urbanisme, de l'Economie et de l'Environnement prépare un plan d'action dont le but sera d'inciter les propriétaires à louer les surfaces commerciales dans un délai raisonnable, et entretemps de valoriser les vitrines vides par des informations utiles ou par des œuvres artistiques. Les milieux concernés seront consultés après les vacances estivales et un rapport sera présenté au Conseil général cet automne.

La Ville mène également une politique de maîtrise directe de l'immobilier, par l'achat de bâtiments, dont l'objectif est toujours la valorisation des surfaces et du patrimoine. A l'heure actuelle, elle abrite 28 commerces aux activités variées dans 16 immeubles dont elle est propriétaire. Enfin, Neuchâtel a contribué à la création d'un observatoire romand au sein de la Coordination des villes de Suisse romande, pour échanger les expériences de valorisation et de développement des centres-villes.



Les commerçants organisent une semaine

Centre-ville en effe

Observer des chameaux à la rue des Moulins, faire ses achats en musique à la rue de l'Hôpital ou découvrir les talents des artisans de la rue des Chavannes: une foule d'animations attend le public du 3 au 10 juin dans les rues du centre-ville, à l'occasion de la Quinzaine neuchâteloise. Sous l'égide de l'association Neuchâtel centre, les commerçants proposeront aussi de nombreuses offres et articles à prix cassés. De quoi dénicher de bonnes affaires!

Pour cette 8^e édition, les rues du centre-ville se présenteront sous différentes facettes, selon des thèmes propres à chaque quartier. A la rue de l'Hôpital, l'ambiance sera musicale et culinaire. Des restaurateurs de la place prépareront leurs spécialités pour éveiller les papilles des gourmands. Du côté de la rue du Temple, une concentration de Harley Davidson et un clown sur échasses divertiront le public. Tandis



L'importance du commerce de détail

«L'activité commerciale à Neuchâtel génère plus de 2000 emplois (EPT), dont 1365 pour le commerce de détail», a indiqué Nicolas Babey. Dans une étude de mars 2017, le professeur à la HEG Arc a pu noter une évolution positive en termes de création d'entreprises et d'emplois, notamment au centre-ville, de 2011 à aujourd'hui. «La progression des résultats est réjouissante, compte tenu du fait que ce secteur d'activité est en crise en Suisse», note le responsable de l'Institut du Management des villes et du territoire. Conscients que les Neuchâtelois sont très attachés au

centre-ville et à son animation, «nous souhaitons donner la possibilité à tous les organisateurs de présenter un projet pour l'événement qui est organisé sur la place des Halles le samedi avant Noël», explique Olivier Arni. L'appel à projets est donc lancé! L'événement devra en particulier être ouvert à tous, gratuit et mettre en valeur les talents neuchâtelois ainsi que les qualités du centre-ville. Pour ce faire, la Ville met à disposition une scène ainsi qu'un montant de 15'000 francs. Le dépôt des projets est fixé au 16 août. Candidatures sur www.neuchatelville.ch



De gauche à droite: Nicolas Babey, Jean-Michel Ischer, Olivier Arni, Jean-Marc Boerlin et Marco Paolini. • Photo: Stefano Iori

ouvelle sans cesse



Des stands fleuriront devant les vitrines de la rue du Seyon, artère principale de la 8^e Quinzaine neuchâteloise. • Photo: Stefano Iori

Carte de fidélité collective

La Quinzaine neuchâteloise permet aux commerçants de mettre en avant des actions qui leur tiennent à cœur. Cette année, c'est le concept City plus qui sera à l'honneur. Lancée en novembre dernier, la carte de fidélité de couleur bleue est valable dans près de 70 commerces du centre-ville. Elle permet non seulement aux commerçants d'appliquer leur propre système de fidélité, mais également aux utilisateurs de cumuler des points au niveau de l'association Neuchâtel centre. «Chaque visite dans un commerce participant, peu importe qu'il y ait achat ou non, rapporte un point à son utilisateur. Le total de points récoltés correspond au nombre de chances pour participer au tirage au sort qui a lieu tous les 15 jours. Une douzaine de gagnants se sont déjà vus décerner des bons de 200 francs», explique Laurent Michaud, vice-président de Neuchâtel centre. Par ailleurs, les cartes cadeau Cityplus de couleur rouge sont également valables dans près de 70 commerces du centre-ville. D'une valeur de 20 à 500 francs, elles peuvent être dépensées dans toutes les enseignes participantes. Le concept Cityplus comptabilise aujourd'hui 3'500 adhérents. «Notre objectif est de réunir d'ici deux ans 120 commerces et 10'000 adhérents», expose Laurent Michaud. (ak)

ne de fête en zone piétonne

ervescence pour la Quinzaine neuchâteloise

qu'au Coq d'Inde, des manèges amuseront les plus petits. De nombreux stands seront aussi aménagés tout le long de la rue du Seyon, fermée aux bus pour l'événement. «Nous souhaitons accueillir un large public de Neuchâtelois mais aussi de visiteurs pour montrer l'ampleur qu'a pris la manifestation. C'est également pour nous l'occasion de faire découvrir ou redécouvrir le centre-ville et toute la diversité de ses commerces», indique Laurent Michaud, vice-président de l'association Neuchâtel centre.

Musiques et spécialités culinaires

La grande braderie des samedis 3 et 10 juin constitue sans nul doute le point fort de l'événement. Des stands fleuriront devant les vitrines des commerces du centre-ville invitant les visiteurs à déambuler dans les différents quartiers de la zone piétonne. Outre les offres commerciales, la manifestation multiplie cette année les occa-

sions de déguster des mets cuisinés à la fois par des acteurs locaux, mais également par des commerçants itinè-

« Nous souhaitons accueillir un large public pour lui faire découvrir ou redécouvrir le centre-ville et toute la diversité de ses commerces. »

rants. La musique tient aussi une place prépondérante au cœur de la manifestation. «Nous avons aussi prolongé les animations jusqu'à 23h», précise Laurent Michaud. Il sera possible de faire ses emplettes en musique dans plusieurs endroits et de nombreuses animations seront agrémentées par de la musique live. Composé de sept musiciens, le groupe Groovah donnera un concert dès 15h les samedis 3 et 10 juin. L'Association Neuchâtel centre

tiendra un stand d'information devant la fontaine de la Justice. Commerçants et restaurateurs se relayeront à tour de rôle pour vous régaler en musique.

Place aux enfants

Les enfants ne sont pas en reste : un après-midi festif leur est dédié mercredi 7 juin dès 14h. Carrousel et châteaux gonflables les amuseront à la place des Halles et au quartier du Temple. Plusieurs autres surprises attendent le jeune public de part et d'autre de la zone piétonne. Clown et grimeuse veilleront notamment à égayer l'assistance.

D'année en année, la Quinzaine neuchâteloise prend de l'ampleur. Organisée pour la première fois en 2010, sur la base d'un ancien concept, la manifestation se concentrait uniquement sur la rue du Seyon. Aujourd'hui, la fête s'étend à l'ensemble des quartiers du centre-ville, où les commerçants proposent leurs propres animations.



Tribune politique

L'actualité de la Ville sous la loupe des

Alexandre Brodard
(groupe PLR)

Les bons comptes font les bons amis

«RIFRONT», un acronyme peu connu qui coûtera 4 millions de francs par an à la Ville de Neuchâtel. RIFRONT pour «Report de l'harmonisation de l'impôt sur les frontaliers», un report qui pèsera lourd sur des finances communales déjà déficitaires de 4,8 millions de francs en 2016.

En 2013, un accord global a été trouvé au Grand Conseil, avec l'accord des communes, sur une nouvelle répartition entre le canton et les communes de différents impôts. Pour les personnes morales et physiques, elle est entrée en vigueur en 2014 et a fait perdre plusieurs millions par an à la Ville, dont la manne des personnes morales est conséquente, au profit du canton. Pour l'impôt sur les frontaliers, un premier délai de deux ans avait été accordé afin de permettre aux villes du Haut de s'adapter à la modification, puis un deuxième d'une année au vu de leur situation finan-



cière. Finalement un report illimité dans le temps a été voté par le Grand Conseil en février 2017: RIFRONT.

En résumé, Neuchâtel, sur la base d'un accord, global, a dû renoncer à d'importantes entrées fiscales dans le cadre de la 1^e étape de l'harmonisation des impôts. Et maintenant que la 2^e étape est censée entrer en vigueur et devrait voir d'autres communes remplir leur part du contrat et le canton rétrocéder une partie de l'impôt des personnes physiques, il y est renoncé.

La Ville de Neuchâtel, principal contributeur de la péréquation intercommunale, verse entre 10 et 15 millions de francs au moins par an à la péréquation. Il s'agit de montants très importants. Cette péréquation n'est pas remise en cause. Elle permet une répartition des richesses entre les différentes communes et régions du canton afin de lisser les inégalités entre elles liées à leur situation géographique, à leur tissu économique, à leurs charges de centre, etc. Elle contribue aussi de manière importante à la cohésion cantonale.

Outre ces montants, de nombreux reports de charges du canton sont intervenus ces dernières années. Imposés par le canton, ils n'ont pas été remis en cause. Ils participent également à l'effort commun et à la cohésion cantonale. Chacun doit en effet amener sa pierre à l'édifice en fonction de ses moyens.

Neuchâtel participe ainsi de manière considérable aux entrées financières du canton et des autres communes. Ses capacités financières ne sont toutefois pas illimitées. N'oublions pas que la Ville a une dette de 300 millions de francs et qu'elle lutte

pour équilibrer ses comptes. A un moment donné, il faut donc savoir dire stop! Et ce moment est venu. La cohésion cantonale doit tirer le canton vers le haut. Elle ne doit pas être un prétexte pour se servir sans limites dans les caisses de certaines communes. Certaines entités ont un immense travail à faire pour se restructurer et réduire leurs dépenses au niveau de leurs ressources. Les subventionner ad aeternam n'est pas les aider à résoudre leurs problèmes.

En tant que groupe politique communal, notre tâche est avant tout de défendre les intérêts de notre commune. Ceux-ci commandent de veiller à sa santé financière. Cela est primordial. Le groupe et la section PLR ont ainsi décidé de soutenir le référendum lancé contre le report de l'harmonisation de l'impôt sur les frontaliers. Parce qu'à un moment donné, il faut savoir dire stop. Il en va en matière communale comme pour vous et nous: les bons comptes font les bons amis.

Nous vous invitons donc à signer rapidement le référendum contre RIFRONT, pour que les engagements pris soient respectés.

Jasmine Herrera
(groupe PopVertSol)

Tivoli: 30 ans de retard... et trop de voitures!

Personne ne sera passé à côté du projet d'aménagement de Tivoli, en discussion depuis presque deux décennies. La zone en question concerne les deux côtés de la rue Tivoli et com-

« On se demande à qui seront destinées toutes ces places de parc qui ne feront qu'attirer le trafic dans le cœur du quartier... »

prend notamment le secteur de documents d'identité du canton, le service des bâtiments ou encore celui de l'intégration et de la jeunesse de la Ville de Neuchâtel. On trouve aussi au sud de cette rue l'Office des poursuites, que tout citoyen ou citoyenne à la recherche de logement connaît bien.

Le groupe PopVertSol découvrirait avec stupeur il y a quelques semaines le communiqué de presse de la Ville concernant le plan de quartier de Tivoli Sud (entre la rue Tivoli et le Chemin-Vieux) intitulé «Nouvel élan pour le projet de réaménagement de Tivoli Sud» dans lequel on pouvait lire qu'on avait prévu 160 logements et pas moins de 436 places de parc!

D'après l'étude d'impact publiée en 2014, le projet compte près de 26'000 m² de surface dédiée au logement, soit en moyenne 162 m² par logement. Ces appartements ne seront vraisemblablement pas à la portée du premier venu...

Mais il y a plus grave, dans ce quartier si bien relié aux transports publics: chaque logement sera doté de près de deux places de parc! Alors que près d'un tiers des ménages de Neuchâtel ne possède pas de voiture, on se demande à qui seront destinées toutes ces places de parc qui ne feront qu'attirer le trafic dans le cœur du quartier...

Notre groupe s'est inquiété de savoir comment ce chiffre très élevé a pu être calculé et il a découvert à son



grand étonnement que ni le tram ni le train n'ont été pris en compte dans les calculs d'accessibilité du quartier (qui permettraient de réduire le nombre de place de parc).

Enfin, tous les documents relatifs à ce projet sont volontairement flous, tout est mis en œuvre pour que le citoyen et la citoyenne lambda ne puisse qu'accepter, résignés, un projet des années 90. Puisque c'est bien de cela qu'il s'agit, un projet qui a 30 ans de retard et qui marquera notre ville pour les cent prochaines années.

Pourtant ce ne sont pas les bons exemples qui manquent. A Neuchâtel même, une coopérative d'habitation proche de la Cité universitaire construit un complexe de 21 appartements sans aucune place de parc individuelle (seules sont prévues 3 places pour l'autopartage). La preuve que ce genre d'initiative existe et que la demande est réelle (deux ans avant que ces appartements ne soient disponibles, plus de deux tiers ont trouvé preneur).

La Ville de Neuchâtel, à travers le projet Tivoli, fait preuve d'un anachronisme et un manque d'ambition affligeants. Ce quartier, en plus d'offrir des vues magnifiques et une opportunité de développement urbain hors du commun, est aussi hautement stratégique en cela qu'il est extrêmement bien relié au réseau de transports publics et très facile d'accès à vélo. S'il fallait trouver un site pour servir d'exemple visionnaire et de laboratoire pour les mobilités de demain, Tivoli est l'endroit parfait. Et au lieu de saisir cette chance inespérée, on nous propose un modèle urbain hérité du siècle dernier. Quel dommage!

groupes du Conseil général

Morgan Paratte
(groupe socialiste)

Nous sommes toutes et tous politiques!

L'étymologie du mot «politique» est grecque et renvoie à l'idée de cité, «polis», qui désigne la communauté des citoyens. La politique a donc d'emblée une dimension collective. Cette dimension collective semble ainsi la définir comme étant l'affaire de tous. Si la politique peut sembler inutile à certains, elle revêt pourtant une utilité réelle pour toute population. Grosso modo, sans lois, sans institutions juridiques, et donc sans société, l'homme fait régner la loi du plus fort.

Or, tout le monde, le sachant ou ne le sachant pas, fait de la politique. La question n'est pas d'en faire ou de ne pas en faire, elle est d'en faire consciemment. Le silence ou l'abstention ont un poids politique. Beaucoup d'entre nous pensent ne pas faire de politique. Pourtant, en n'en faisant pas, ils en font parce que leur silence, leur abstention font partie du rapport

des forces. Comme nous l'avons par ailleurs observé récemment lors du second tour de la présidentielle française.

En démocratie, penser ne pas faire de politique, c'est abandonner sa conscience même, au profit d'un quelconque berger, qui se chargera

« Penser ne pas faire de politique, c'est abandonner sa conscience au profit d'un berger qui se chargera de nous mener comme on mène un troupeau. »

de nous mener comme on mène un troupeau. Tel le marchand d'armes, arguant «je ne fais pas de politique», pour se réfugier dans une passivité qui permet les pires exactions.

Dire que la politique est l'affaire de tous ne signifie pas que tout est politique, ni que ceux qui ne veulent pas s'y intéresser sont blâmables.



Néanmoins, chacun est concerné, dans la mesure où la décision politique a des conséquences collectives. L'essor d'une société civile animée par des associations, et soucieuse de débattre de sujets d'intérêt général, est un phénomène qui témoigne de la vitalité d'un sens démocratique.

On tente ainsi d'éviter une confiscation de la sphère publique par des lobbies qui ont des relais parfois puissants au sein des pouvoirs en place. Afin de permettre à chacun de s'engager à sa mesure,

l'enjeu réside dans la capacité à promouvoir toutes les formes d'actions collectives et individuelles : réunion en association de quartier, exercice du droit de vote, partage de savoirs, participation à un jardin potager communautaire, choix de mobilité douce ou de consommation locale... Autant d'initiatives qui participent à transformer le monde.

Aujourd'hui, Twitter, Facebook, Instagram ou Snapchat apparaissent comme des instances de délibération, de confrontation des idées et des intérêts. Curieusement, ces réseaux sociaux agissent à la fois comme des instruments de contrôle et d'asservissement des populations et à la fois comme de merveilleux vecteurs de liberté d'information et de communication. Ce faisant, les réseaux sociaux jouent un rôle croissant et modifient la relation des populations aux gouvernements. Un mouvement structurel vers plus de transparence et de pouvoir des citoyens semble inéluctable afin de faire de chacun de nous des politiciens garants de notre monde. Une relance salutaire unissant les actions responsables.

Mauro Moruzzi
(groupe Vert'libéraux-PDC)

Un virage énergétique bon pour Neuchâtel

Près de 60% des Suisses, 70% des Neuchâtelois et même 80% en ville de Neuchâtel ont accepté dimanche dernier la stratégie énergétique 2050! Ce magnifique résultat montre que notre population est parfaitement consciente non seulement des enjeux climatiques qui demandent aujourd'hui une action résolue, mais aussi du potentiel extraordinaire, en termes d'emplois et de retombées économiques, que recèle le véritable virage politique que la Suisse vient de prendre.

Soutenue par une très large alliance de partis et d'associations, la stratégie énergétique 2050 constitue une étape très importante d'un combat que les Vert'libéraux mènent depuis dix ans. La lutte contre les dangers du nucléaire, pour la défense du climat et pour une utilisation rationnelle et durable des ressources énergétiques représente en effet aussi une extraordinaire opportunité : nous



assumons notre responsabilité vis-à-vis des générations futures, tout en posant les bases d'une meilleure qualité de vie et en renforçant notre économie de proximité, avec son corollaire de nouveaux emplois. Tout le contraire des menaces brandies par les opposants, qui n'ont pas craint de prendre les citoyens pour des idiots, douches froides, factures délirantes et rationnement de bananes à l'appui!

Dans quels domaines concrets les Neuchâtelois vont-ils être gagnants ces prochaines années?

D'abord au niveau des bâtiments, qui recèlent le plus gros potentiel d'économie d'énergies fossiles: les travaux d'isolation vont s'intensifier, avec plus d'emplois locaux et moins d'importations d'hydrocarbures à la clé, pour un confort amélioré. Grâce à la nouvelle loi cantonale sur l'électricité, que les Vert'libéraux ont contribué de manière déterminante à faire adopter au Grand Conseil ce printemps, les propriétaires pourront bénéficier du fonds de rénovation du «Programme bâtiments».

Sur le front des énergies renouvelables, grâce à cette même loi, la commune de Neuchâtel pourra continuer d'alimenter son fonds de subventionnement pour les installations solaires. De plus, avec le vote de dimanche, près de 40'000 dossiers en attente pour des centrales solaires pourront être débloqués en Suisse. Et si les cinq parcs éoliens que les Neuchâtelois ont largement acceptés en mai 2014 devaient voir le jour, au moins 20% de notre consommation d'électricité serait produite chez nous.

Enfin, Neuchâtel est très bien placé du côté de la recherche et de

l'innovation, grâce à la présence du CSEM et de Microcity notamment. Le «oui» de dimanche amènera de nouveaux emplois à haute valeur ajoutée dans le canton et davantage de partenariats avec les PME, dans toute une série de domaines: technique du bâtiment, senseurs, cellules photovoltaïques, systèmes d'isolation,

«Les Neuchâtelois vont être gagnants dans des domaines tels que les bâtiments, les énergies renouvelables et la recherche et l'innovation.»

nouvelles solutions de stockage, meilleure gestion des réseaux de production et de distribution, etc. Autant de domaines avec un énorme potentiel de débouchés sur les marchés suisse, mais surtout européen et mondial. Mais oui: le climat du 21^e siècle pourrait bien être meilleur grâce au made in Neuchâtel!

Le pongiste aux 51 ans de médailles



Anne Kybourg

Agé de 68 ans, Daniel Passer est détenteur d'un record absolument ahurissant: il comptabilise, à lui seul, 51 années de médailles en tennis de table. Ce Neuchâtelois au caractère bien trempé nous livre les secrets de sa longévité.

«Je suis de nature très calme, mais il suffit de me mettre une raquette entre les mains pour que je change de planète», confie Daniel Passer. Sa passion pour le tennis de table ne s'est pourtant pas déclarée tout de suite. A l'époque, le jeune sportif évoluait comme joueur de hockey sur glace à Fribourg Gottéron. Jusqu'au jour où l'un de ses copains le traîne, presque de force, à l'open suisse de tennis de table qui se déroule à quelque pas de chez lui. C'est le déclic! «La vitesse, les réflexes, les stratégies: j'ai eu un véritable coup de foudre. J'ai passé l'entier de mon week-end dans la salle. Le lundi, j'ai cassé ma tirelire pour



En l'espace de 51 ans, Daniel Passer a récolté une impressionnante moisson de médailles, dont trois titres de champion suisse senior. • Photo: Stefano Iori

acheter une raquette», se souvient Daniel Passer.

Persévérant et combatif

En 2016, le chevronné pongiste a fêté 50 années de podiums. Jamais rassasié, il a continué sur sa lancée. Malgré une douloureuse scoliose, le sportif s'est surpassé pour décrocher une nouvelle médaille de bronze aux championnats neuchâtelois en début d'année. «J'en ai bavé. Je ne pensais vraiment pas l'avoir cette fois»,

commente-t-il. Mais quel est donc le secret de Daniel Passer pour tenir sur la durée? «Je fais 1000 abdos tous les jours et j'ai un caractère de cochon», répond le pongiste du tac au tac. Ce caractère, il se l'est justement forgé en pratiquant le tennis de table. «Durant un match, on est seul. En cas de défaite, on ne peut s'en prendre qu'à soi-même. En tant que compétiteur, il faut sans cesse se remettre en question. Il faut d'abord apprendre à perdre avant de pouvoir gagner»,

explique-t-il. Lorsqu'il déménage à Colombier en 1962, le pongiste en devenir s'inscrit au club de tennis de table de la Côte à Peseux. «Durant deux ans, je n'ai pas gagné un seul match», note Daniel Passer. En 1966, il participe à ses premiers championnats suisses cadets à Aarau. Il revient avec l'argent autour du cou. S'ensuit une foule de médailles.

Compétiteur et entraîneur

Triple champion suisse senior (1986, 1992, 2000), Daniel Passer a participé à plusieurs tournois de par le monde, de la Colombie au Brésil en passant par la Hongrie. «En pratiquant le tennis de table, je n'ai pas gagné d'argent, mais des médailles et des souvenirs», indique le pongiste. Il a également été le premier entraîneur du club de Cortaillod, qui a réussi à se faire un nom sur le plan suisse en se hissant en ligue A. Plusieurs joueurs à mobilité réduite ont bénéficié de son enseignement, dont le regretté André Braichet qui a participé aux Jeux paralympiques. Dans le tennis de table comme dans la vie, Daniel Passer va toujours au bout de ce qu'il entreprend. On lui souhaite encore de beaux succès dans son sport de prédilection.

A.K.

Neuchâtel en détails



Le buste a été réalisé 50 ans avant la statue de la place Pury. • Photo: Stefano Iori

La deuxième statue de David de Pury

Il n'est pas rare, après l'instauration de la République à Neuchâtel, de célébrer les grands hommes par l'érection d'une statue. L'ancien régime est en revanche plus avare de ce genre d'hommage. David de Pury, par le rôle qu'il joue dans l'histoire de la ville et de la bourgeoisie, fait exception et occupe à cet égard une place particulière. Avant d'ériger en 1855 le monument trônant sur la place qui porte son nom, les autorités de la ville ont fait poser un buste à son hommage dans le péristyle de l'Hôtel de Ville.

Le Neuchâtelois David de Pury mène au Portugal une brillante carrière dans le commerce et la banque. En 1783, il permet par un don anonyme la construction d'un nouvel hôpital à Neuchâtel. Trois ans plus tard, il meurt sans descendance et lègue à sa ville natale sa considérable fortune pour servir à l'embellissement de la cité. Cette somme finance notamment la construction de l'Hôtel de Ville.

Reconnaissantes, les autorités de la ville songent, en 1783 déjà, à lui rendre un hommage public, sans que l'idée n'aboutisse. En 1791, le projet est relancé. Le sculpteur et architecte strasbourgeois Jean-Baptiste Pertois propose un buste flanqué de deux personnages allégoriques, qui serait placé au bas des escaliers de l'Hôtel de Ville. Les autorités de la ville lui préfèrent finalement le projet plus modeste de l'artiste français Aubert Parent.

Ce dernier s'inspire probablement des dessins de son prédécesseur pour exécuter un buste représentant le célèbre bienfaiteur en perruque. Posé sur un socle, l'ensemble, inauguré en 1805, s'insère dans une niche prévue à cet effet. La grille qui protégeait autrefois ce monument a été retirée en 1842.

Vincent Callet-Molin

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Philippe Langel architecte à La Chaux-de-Fonds (Philippe Langel SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Installation d'un nouveau groupe de froid en toiture (dans le cadre d'un réaménagement intérieur de local commercial) à la rue de l'Hôpital 20, article 2538 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103635 pour le compte de la Société Pierre Chuard Fribourg SA. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 19 juin 2017 délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Baptiste Cotelli, architecte à Neuchâtel (L'atelier d'architecture Jean-Baptiste Cotelli SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Rénovation d'un immeuble et création d'une passerelle d'accès pour personnes à mobilité réduite à la rue de l'Orée 98, article 7312 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102702 pour le compte de Monsieur Patrick Berdoz. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 19 juin 2017 délai d'opposition.

Demande de Monsieur Serge Gard, architecte à Fenin (maison d'architecture Serge Gard SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'un nouvel immeuble de logements et surélévation du bâtiment adjacent existant au faubourg de l'Hôpital 104, article 508 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103355 pour le compte de Madame et Monsieur Marieke Hélène et Philippe Christian. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 19 juin 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Ali Squalli-Houssaïni, architecte à Lausanne (Squalli Architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création de 6 logements en toiture à la rue de l'Evoles 51-53, article 9038 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103024 pour le compte de la Baloise Vie SA - Service immeubles. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 19 juin 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Patrick Robinson, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création d'un couvert à véhicules, ajout d'un velux en toiture et création d'une ouverture dans un muret existant à la rue de Sainte-Hélène 44, article 1247 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel SATAC 103586. Les plans peuvent être consultés du 24 mai au 23 juin 2017, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



La 7^e édition des ateliers pour enfants a lieu mercredi 7 juin

L'école de la nature au Jardin anglais



Grimper dans les arbres: toujours une activité très prisée.

Le Service des parcs et promenades de la Ville de Neuchâtel a le plaisir d'inviter les enfants, accompagnés de leurs parents, à un **après-midi festif au Jardin anglais, mercredi 7 juin prochain**. A travers une série d'ateliers **entre 13h30 et 17h30**, ceux-ci pourront se familiariser avec les métiers de l'environnement.

De nombreuses activités seront proposées. On pourra ainsi planter des végétaux comestibles, grimper dans les arbres, participer à un lâcher de coccinelles, contempler des petits animaux, fabriquer des nichoirs à insectes ou encore courir sous l'arrosage... Nouveauté cette année, un atelier Choco emotionS avec dégustation sera également proposé. L'événement s'inscrit dans l'année Neuchâtel Ville du Goût.

Le Service des parcs et promenades attend les vaillants participants mercredi après-midi 7 juin dès 13h30. Aucune inscription n'est nécessaire. Les ateliers sont gratuits et une collation sera proposée. Les enfants sont placés sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnants.

Action en faveur des migrants

L'Amar peut rester un an de plus

L'Amar, association multiculturelle engagée en faveur de l'accueil des migrants, pourra rester encore une année dans les locaux mis à disposition par la Ville à La Coudre, et y poursuivre ses activités, dans des pavillons préfabriqués ayant servi auparavant de salles d'enseignement. Il s'agit pour les autorités communales de trouver une solution de réinstallation à long terme.

L'Amar organise notamment des repas populaires, gère un magasin gratuit ouvert à toutes et à tous, met sur pied des cours de langue, des conférences, des ateliers artistiques, des ateliers pour les enfants, etc. L'association a reçu pour son action le Prix de la citoyenneté 2016, en compagnie de l'association le Balkkon.

Consulté, le comité de l'association de quartier La Coudre-Monruz-Portes Rouges accepte volontiers cette prolongation d'un an. L'Amar, avec qui la Ville a noué des liens de confiance, et qui a signé une charte dans laquelle elle s'engage à respecter la tranquillité du voisinage et à ne pas héberger de personnes durant la nuit, s'est engagée aussi à quitter les lieux au 30 juin 2018.

L'association n'occupe pas tout l'espace des pavillons de La Coudre: deux espaces restent à disposition du tissu associatif et sont gérés directement par le Service de l'intégration et des infrastructures culturelles de la Ville.

Offre d'emploi

Le Service de l'action sociale de la Ville de Neuchâtel recherche:

deux assistants-es sociaux-ales (80%)

Votre mission: Collaborer avec une équipe dynamique ayant pour tâche d'apporter aide et conseils aux personnes en difficulté.

Délai de postulation: 18 juin 2017.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel,
Service des ressources humaines,
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel,
032 717 71 47.

Enquête publique Etablissement public

Demande de M. Giuseppe Bianchi, pour l'obtention d'une autorisation permanente à 06h00 pour exploiter l'établissement public «Seven Club», sis Terreaux 7, 2000 Neuchâtel, en application de la Loi sur la police du commerce (LPCom) et son règlement d'exécution des lois sur la police du commerce et sur les établissements publics (RELPCoMEP). Délai d'opposition: 21 juin 2017.

En raison du congé de l'Ascension, le journal Vivre la ville ne paraît pas mercredi prochain 31 mai. Retrouvez l'actualité de la ville de Neuchâtel dès le mercredi 7 juin et sur notre page Facebook officielle Ville de Neuchâtel.

Stratégie énergétique

Large oui des Neuchâtelois

Les Suisses ont accepté dimanche par 58% de oui la stratégie énergétique 2050 de la Confédération, visant notamment à mettre fin au nucléaire et à encourager les énergies renouvelables. La population du canton de Neuchâtel a été plus enthousiaste, puisqu'elle a donné son feu vert à la révision de la loi fédérale par près de 70% de oui. Et en ville de Neuchâtel, c'est même presque 79% des citoyens-nes qui ont plébiscité le texte, le plus fort pourcentage de toutes les communes neuchâteloises! Le Conseil communal, pour rappel, s'était engagé en faveur du oui.

S.A. Immobilière des Patinoires du Littoral

Convocation

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires se tiendra

mercredi 21 juin 2017 à 18h00,

à la salle de Presse des Patinoires, à Neuchâtel.

Ordre du jour:

- Liste des présences (art. 23 des statuts) / quorum (art. 21 des statuts) / désignation des scrutateurs (art. 23 des statuts).
- Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 13 décembre 2016. Proposition du Conseil d'administration: acceptation.
- Nomination des administrateurs
Les représentants des actions A, proposés par les communes actionnaires sont: MM. Thomas Facchinetti, Antonio Peluso, François Gretillat et Fabio Bongiovanni.
Les représentants des actions B sont désignés par l'Assemblée générale
Proposition: M^{me} Martine Giani, MM. Claude Martignier et Philippe Bauer.
- Divers
Visite des infrastructures.

Le Conseil d'administration

Les actionnaires peuvent prendre connaissance, au siège de la société, faubourg de l'Hôpital 2, Direction des Finances de la Ville de Neuchâtel, du compte de pertes et profits, du bilan, du rapport de gestion, ainsi que du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 décembre 2016. Le contrôle des cartes d'admission à l'Assemblée se fera à partir de 17h30 pour se terminer à 17h45.

Journée des moulins

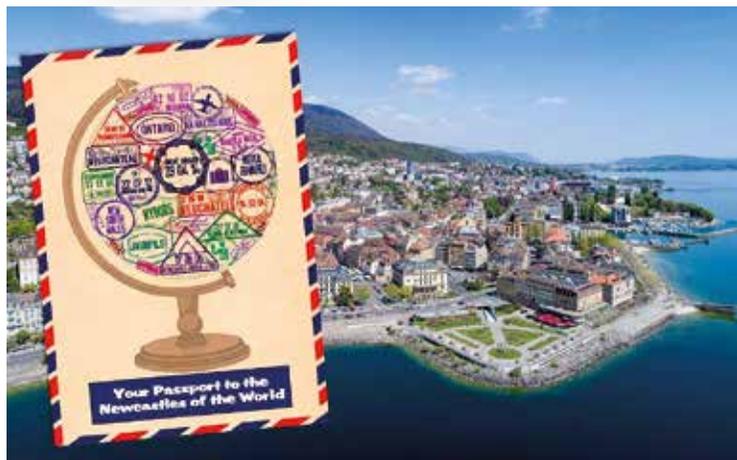
Le 27 mai, visitez le Gor

Pour la Journée suisse des moulins, qui a lieu samedi 27 mai, l'association du Gor du Vauseyon organise des visites guidées à 10h, 14h et 16h. Départ des visites au pavillon d'information. Les visites guidées du 3 juin se déroulent comme à l'accoutumée à 14h30, puis à 16h.

La Ville officielle

Action commune de cinq villes des Neuchâtel du Monde

Un passeport pour les « Newcastle »



Cinq « Neuchâtel » dans le monde ont lancé ce nouveau passeport touristique.

Rencontrer le maire de Neuburg, partager un repas avec une famille de Shinshiro, découvrir la vie des Amish de New Castle ou goûter aux saveurs chocolatées neuchâteloises: telles sont quelques unes des nombreuses offres proposées par le nouveau «Newcastle Passport» aux habitantes et habitants des Neuchâtel du Monde. Objectif: permettre à la population des villes membres de l'alliance de tisser des liens d'amitié. En étant reçu, dans un autre «Neuchâtel», comme un hôte très exclusif.

Cinq villes sont associées au lancement de cette opération: Neuchâtel (Suisse), Newcastle upon Tyne (Angleterre), New Castle (Pennsylvanie), Neuburg (Allemagne) et Shinshiro (Japon). «Les titulaires du passeport auront l'occasion, au-delà d'une visite touristique classique, d'aller à la rencontre de l'autre et de tisser de vrais liens d'amitié», se réjouit ainsi le conseiller communal Olivier Arni, directeur de l'Economie, en charge de l'alliance pour la Ville de Neuchâtel. «C'est aussi une belle opportunité de mettre en valeur la richesse de l'offre touristique et culturelle de Neuchâtel ainsi que notre magnifique région.» Une cinquantaine d'offres sont déjà proposées par les villes. Les personnes qui choisiront de visiter Neuchâtel pourront par exemple, tradition oblige, goûter au chocolat neuchâtelois.

Les Neuchâtelois désireux d'aller visiter un autre Neuchâtel doivent télécharger leur passeport à l'adresse www.newcastlesoftheworld.com/projects/passport. Il suffit de l'imprimer, puis de le présenter sur place aux prestataires touristiques et commerciaux concernés.

Le vide-grenier de l'association aura lieu le 11 juin

Le quartier de la Côte sort ses trésors

L'association de quartier de la rue de la Côte et environs vous convie à son vide-grenier, le 11 juin 2017. Avec le programme alléchant suivant:

Dès 10h: le quartier sort ses trésors. Les voitures quittent le quartier le temps d'une journée. La rue est dédiée à ses habitants. Elle sera fermée à la circulation de 9h à 18h des Pavés au Petit-Catéchisme.

Dès 12h: le quartier se met à table. Dans la rue, comme chez soi, avec sa salade, sa grillade... ou la version «pieds sous la table»: les crêpes de l'association.

Dès 14h: le quartier s'amuse. Participez au 1^{er} loto «insolite»: les lots les plus originaux dénichés dans vos greniers sont à amener jusqu'à 13h30.

En cas de temps incertain, la manifestation sera déplacée au temple des Valangines. Confirmation au n° de tél 1600 le dimanche matin dès 08h00. www.cote-a-cote.ch

Echos

■ Mercredi 17 mai, M. Fabio Bongiovanni, directeur des finances, a représenté les Autorités communales à la rencontre d'échange avec les représentants des communes membres de la CV²N, suite aux élections communales 2016 et aux fusions de Milvignes et Grande Béroche, au Château de Boudry.

■ Vendredi 19 mai, M. Olivier Arni, directeur de l'économie, a représenté les Autorités communales à l'inauguration de la blanchisserie de l'association Alfaset à Neuchâtel.

■ Vendredi 19 mai, M. Olivier Arni, directeur de l'urbanisme, a représenté les Autorités communales au vin d'honneur servi à l'occasion du repas du 16^e siècle organisé par l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel, à la Collégiale de Neuchâtel.

■ Vendredi 19 mai, M^{me} Christine Gaillard, directrice de la mobilité, et M^{me} Violaine Blétry-de Montmolin, directrice de la sécurité, ont représenté les Autorités communales lors du «Lunch», repas de soutien de Neuchâtel Xamax, aux patinoires du Littoral à Neuchâtel.

Journée internationale

Archives ouvertes le vendredi 9 juin

Les Archives de la Ville de Neuchâtel participent à la Journée internationale des archives, le vendredi 9 juin prochain, un événement mondial soutenu par l'Association des archivistes suisses (AAS). Elles sont heureuses d'ouvrir leurs portes et de vous accueillir à cette occasion aux Galeries de l'histoire, à l'avenue DuPeyrou7, le vendredi 9 juin de 10h à 17h.

«Sans traces, pas de mémoire, pas de démocratie!», rappelle l'AAS dans un communiqué de presse. Tous les cinq ans, la Journée internationale des archives fait l'objet d'un déclinatoire national, avec la Journée suisse des archives.

Sous le titre «Archives ∞ Connector», la rencontre a pour but cette année de faire découvrir le travail effectué par les archivistes, la finalité des archives ainsi que les liens qu'elles nouent avec le passé et les activités humaines.

 **Semaine du 24 au 30 mai 2017**

Trois sorties cinéma



Pirates des Caraïbes : la vengeance de Salazar

Six ans après «La Fontaine de Jouvence», Jack Sparrow (Johnny Depp) est de retour sur les écrans dans un nouvel opus qui le voit partir en quête du légendaire Trident de Poséidon avec le jeune Henry, déterminé à libérer son père Will Turner (Orlando Bloom) de la malédiction qui l'enchaîne à bord du Hollandais volant. Avec Caryna Smyth, une belle et brillante astronome elle aussi lancée sur la piste de cet artefact légendaire censé donner tous pouvoirs sur les océans, ils devront affronter les fantômes du redoutable Capitaine Salazar (Javier Bardem), échappés du Triangle des Bermudes. | **Arcades**

Rodin

Dans son dernier film, le réalisateur Jacques Doillon se penche sur une célèbre figure de l'histoire de l'art, le sculpteur français Auguste Rodin. Porté par l'acteur Vincent Lindon, ce biopic en compétition pour la Palme d'or au festival de Cannes débute en 1880, lorsque, à 40 ans, le sculpteur reçoit enfin sa première commande de l'Etat : ce sera La Porte de L'Enfer, une œuvre monumentale faite de figurines dont certaines feront sa gloire, comme Le Baiser ou Le Penseur. Rodin partage sa vie avec Rose (Séverine Caneele), lorsqu'il rencontre la jeune Camille Claudel (Izias Higelin), qui deviendra sa maîtresse. | **Studio**



Pas comme des loups

Dans ce documentaire tourné près de Nantes, le Français Vincent Pouplard suit Roman et Sifredi, deux jumeaux d'à peine vingt ans en rupture avec presque tout : leur famille, la société, la justice... Ayant fui leur foyer éducatif, les deux frangins vivent depuis dans ces recoins du monde social où les regards du commun ne se posent jamais - garages vides, appartements abandonnés, baraques condamnées, squats temporaires, cabanes de fortune - inventant leur langage et leurs codes. Un film «inspiré et bouillonnant» sur une jeunesse à part, applaudit Le Monde. | **Cinéma minimum**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinapel.ch et www.cineminimum.ch

Impressum

Editeur : Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable : Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information
Rédaction : Aline Botteron, Anne Kybourg, rédactrices
Illustration : Stefano Iori, photographe
Secrétariat : Isabelle Ryser, secrétaire de rédaction
Contact : Téléphone : 032 717 77 09 • E-mail : bulletinofficiel@ne.ch
Internet : www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page : Cathy Ecabert
Impression et publicité : Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel
 Téléphone : 032 725 12 96, 079 383 74 15
Tirage : 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Merci de votre collaboration!

Agenda pratique



Services d'urgence

Police : 117.
Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Poutalès et Maternité :

N° principal : tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence :

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. Fermeture exceptionnelle du jeudi 25 au samedi 27.05. Tél. 032 717 73 20.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h. Fermeture exceptionnelle du jeudi 25 au lundi 29.05. Tél. 032 725 10 00.

Piscines du Nid-du-Crô : Ouverture au public : Piscines intérieures du lundi au jeudi de 8h à 22h, vendredi de 8h à 19h30, samedi de 8h à 18h30, dimanche de 9h à 19h; Piscines extérieures, tous les jours de 9h à 20h. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, tél. 032 717 74 10, e-mail: Boutique.Information.Sociale@ne.ch.

Centre de santé sexuelle – planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h, tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivées, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu 8h30 à 12h – 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h – ap-midi fermé, me 8h30 à 12h – 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h – 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop, tél. 032 717 72 20.

Etat civil, (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10.

Sécurité urbaine (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et sec-teurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h, tél. 032 722 22 22. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne : www.securite-urbaine-ne.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour

les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – joignable 7j/7, y c. jours fériés – jours ouvrables de 8h à 12h / 13h30 à 19h – week-ends et jours fériés de 11h à 19h. Informations complémentaires sur : www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

Les services religieux

Cultes des week-ends de l'Ascension et de Pentecôte

Sud :

Collégiale : je 25.05, 10h, culte avec sainte cène, M^{me} D. Collaud; di 27.05, 10h, culte avec sainte cène, M. D. Valdez et M^{me} D. Collaud; di 04.06, 10h, culte avec sainte cène, M^{me} D. Collaud.

Temple du Bas : je 25.05 et 01.06, 10h, méditation, salle du refuge; di 04.06, 10h, culte paroissial de bénédiction des catéchumènes avec sainte cène, MM. C. Bacha et F. Schubert.

Nord :

Ermitage : di 28.05, 10h culte avec sainte cène, M. C. Jean-Quartier; chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Valangines : di 04.06, 11h45, culte avec Présence Afrique Chrétienne.

Est :

Maladière : di 28.05, 10h, culte avec sainte cène, M^{me} J. Mussard.

Ouest :

Serrières : di 28.05, 10h, culte avec sainte cène, M. J.-L. Parel

Hôpital Poutalès : 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame : sa 27.05 et 03.06, 17h, messe en portugais; di 28.05, 10h et 18h, messes; di 04.06, 10h, messe de confirmation, 18h, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas : di 28.05, 10h30, messe; di 04.06, pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc : sa 27.05 et 03.06, 17h, messe; di 28.05 et 04.06, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert : sa 27.05 et 03.06, 18h30, messe; di 28.05 et 04.06, 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence : di 28.05, 11h30, messe en polonais; sa 03.06, 16h30, messe en croate.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds : je 25.05, 10h, journée romande, messe festive avec la participation de Mgr Harald Rein, évêque de l'Eglise catholique-chrétienne de la Suisse, di 28.05, 10h, messe de l'Ascension; di 04.06, 10h, messe de Pentecôte.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel : di 28.05, 18h, messe de l'Ascension; ma 30.05, 19h30, bible à la carte; di 04.06, 10h, messe à La Chaux-de-Fonds.



La saison touristique démarre à Neuchâtel avec l'arrivée prochaine du premier train touristique électrique de Suisse

Train touristique bientôt en mode électrique

Avec le retour des beaux jours, le petit train touristique de Neuchâtel arpente à nouveau les rues du centre-ville depuis le 7 mai dernier. Il vit ses derniers instants de service avant de prendre une retraite bien méritée. Il devrait être remplacé courant juillet par un train électrique tout beau, tout neuf (voir encadré bleu). L'occasion de rencontrer l'un de ses trois chauffeurs, Denis Kissling.

Comment se porte le petit train touristique après toutes ces années de bons et loyaux services ?

Il attire beaucoup de sympathie de la part de la population. Il est chou de l'extérieur, mais avec l'âge, il est devenu capricieux. Le volant n'est pas assisté et il faut changer de vitesse très souvent pour qu'il avance à un bon rythme.

Rencontrez-vous des difficultés à le piloter ?

Avant de commencer mon service, je fais toujours un repérage sur le parcours pour voir si la route est praticable. Il m'est arrivé d'être bloqué par un chantier qui s'ouvre entre deux courses ou de devoir fermer un grand parasol à la place du Marché pour pouvoir passer. Quand le chemin est étroit,



Denis Kissling, l'un des trois chauffeurs du petit train touristique de Neuchâtel, se réjouit de découvrir la nouvelle version électrique. • Photo : Stefano Iori

je dois veiller à ne pas toucher les véhicules de livraison. Je déplace parfois les étals de certains commerçants pour circuler dans la rue des Moulins. Les gens qui se promènent au centre-ville se montrent habituellement assez aimables. Notre plus grand problème, ce sont les écouteurs : de nombreuses personnes, qui écoutent de la musique ou téléphonent, n'entendent pas le train arriver malgré le signal sonore.

Le train touristique sera bientôt remplacé par un modèle électrique. Qu'est-ce que cela va changer pour vous ?

Absolument tout ! Avec ce nouveau train électrique, tout devrait devenir plus simple. On ne devrait plus rencontrer de soucis mécaniques comme c'est le cas aujourd'hui avec le démarreur ou le frein à main qui se bloque. Les haut-parleurs étaient aussi tombés en panne. La conduite devrait être plus confortable.

A bord de votre petit train, vous faites découvrir les secrets de la cité aux touristes. Avez-vous appris des

choses que vous ignorez au sujet de Neuchâtel ?

Je savais plus ou moins que la rivière du Seyon coulait en ville et que la rue des Moulins se prénomme ainsi en mémoire de ceux qui s'y trouvaient. Par contre, je ne savais pas que toute la rue du Môle avait été construite sur des remblais, ni que la trouée du Seyon avait permis de détourner la rivière de la ville. C'est absolument surprenant à découvrir ! J'apprécie beaucoup le contraste entre la rue des Moulins qui grouille de monde et le côté majestueux de la Collégiale. Les gens qui la visitent sont souvent surpris par son architecture intérieure.

En cinq ans de métier, vous devez avoir accumulé une foule d'anecdotes. Laquelle est la plus marquante ?

Je transportais un groupe d'une cinquantaine de personnes sous une pluie battante. Au moment de monter la rue pavée du Château, le train s'est mis à patiner. J'ai dû demander à une partie des touristes de descendre. Très compréhensifs, ils sont montés à pied,

à côté du petit train, jusqu'au Château. Une autre fois, un enfant avait laissé tomber son jouet sur la route. Son papa a sauté du train pour le ramasser et est monté la rue du Château en courant pour rejoindre le groupe.

Quel est le profil des touristes que vous transportez ?

Nous accueillons beaucoup de touristes suisses du 3^e âge. Le train touristique permet aux personnes qui ont de la peine à se déplacer de visiter la ville tout en restant en grande partie assises. Nous recevons également beaucoup de touristes étrangers. La plupart provient d'Europe, principalement d'Italie, d'Espagne et d'Allemagne. Une petite partie vient du Canada, des Etats-Unis et d'Asie. En général, ils prennent le petit train pour repérer les lieux et les coins à visiter. Après la balade, j'en vois plusieurs poursuivre leur visite de Neuchâtel à pied. Les gens se montrent aimables et me posent des tas de questions sur les plages à découvrir et les restaurants ouverts le dimanche. C'est l'aspect relationnel qui me séduit le plus dans ce travail.

Anne Kybourg



Arrivée imminente du train électrique

C'est une première suisse : les visiteurs pourront découvrir les trésors de la cité à bord d'un nouveau train touristique électrique dès la mi-juillet. «La locomotive est opérationnelle et les tests ont commencé à l'usine cette semaine. Ils se poursuivront à Neuchâtel début juin avec la formation des trois chauffeurs», indique Yann Engel, directeur de Tourisme neuchâtois. La mise en service du nouvel engin intervient avec un peu de retard sur le calendrier annoncé. La faute aux essieux du véhicule. «A la suite de la faillite de son fournisseur italien, l'entreprise argovienne avec laquelle nous travaillons s'est vu contrainte de trouver une solution en Allemagne», explique Yann Engel. Avant de transporter ses premiers passagers, le train électrique sera exposé à Suisse Public, foire professionnelle pour les collectivités publiques, du 13 au 16 juin à Berne. Pour mémoire, le Conseil général de Neuchâtel avait voté un crédit de 150'000 francs à fin 2014 pour l'achat du train électrique.



Neuchâtel à la Belle époque

Tourisme neuchâtois et la Ville de Neuchâtel proposent de remonter le temps et de faire découvrir Neuchâtel à la belle époque au travers de visites touristiques inédites, entre histoire, gastronomie et architecture. Que mangeait-on ? A quoi jouait-on ? Comment s'habillait-on en ce temps-là ? Un parcours interac-

tif, jalonné d'expériences ludiques et didactiques, plonge les visiteurs dans le quotidien des Neuchâtois il y a un siècle. Parmi les nombreuses animations proposées, ils pourront contempler les dix-huit fresques murales disséminées au centre-ville, s'initier aux jeux d'antan au Jardin anglais ou embarquer à bord

du «Tramoscope», un authentique tram du début siècle installé dans le kiosque de la place Pury. Ouvertes aux groupes, aux familles et aux classes, ces visites s'expérimentent seul ou accompagné d'un guide. Un jeu de piste a même été imaginé pour ravir les plus jeunes. Infos sur www.neuchatelbelle-epoque.ch